



**NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

Distr.: LIMITEE

E/ECA/PSPI.9/8
13 mars 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Neuvième session de la Conférence
des planificateurs, statisticiens et spécialistes
de la population et de l'information africains

Addis-Abeba (Ethiopie)
11-16 mars 1996

**ACTIVITES DE LA CEA EN MATIERE DE POPULATION EN 1994-1995
EXAMEN DU PROGRAMME DE TRAVAIL APPROUVE POUR 1996-1997 ET
PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISOIRE POUR 1998-1999**

I. INTRODUCTION

1. Au cours de la période considérée, le secrétariat a exécuté le programme de travail 1994-1995 et soumis aux organes délibérants un projet de programme pour 1996-1997. Ce projet a été examiné par la Conférence des ministres de la CEA à sa dix-neuvième session et adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquantième session. Il convient de rappeler que le projet de programme de travail 1996-1997 avait été soumis à la huitième session de la présente Conférence tenue en mars 1994 et que des discussions avaient eu lieu sur la possibilité ainsi offerte de tenir compte des besoins des Etats membres dans le programme 1996-1997.
2. Le plan à moyen terme 1992-1997 avait été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa quarante-cinquième session tenue en 1990. La Conférence des ministres avait ensuite adopté le projet de programme de travail et ordre de priorité pour la période biennale 1996-1997 et en avait fait la troisième et dernière phase du plan à moyen terme. Le secrétariat avait élaboré le projet de programme conformément aux nouvelles instructions reçues du Secrétaire général¹ et en tenant compte du souhait exprimé par les Etats membres, à savoir une plus grande clarté.
3. L'une des principales caractéristiques du nouveau mode de présentation du budget est la consolidation des activités liées en des sous-programmes plus complets et moins nombreux. C'est ainsi que les activités en matière de population avaient été intégrées dans un nouveau sous-programme intitulé "Lutte contre la pauvreté par le biais d'un développement durable". Ce sous-programme couvre également l'environnement, les établissements humains, l'agriculture et le développement rural. Les liens entre l'alimentation et l'agriculture, la population, l'environnement et les établissements humains sont d'une importance cruciale pour le développement de l'Afrique. C'est pourquoi, figurent parmi les objectifs du sous-programme la prise de conscience et les efforts accrus dans le domaine de la formulation de politiques adaptées en matière de production et de distribution de denrées alimentaires, de développement et de transformation des zones rurales, de croissance et de répartition de la population, d'urbanisation et de mouvements de population, de protection de l'environnement, etc.
4. Dans le présent rapport, sont passées en revue les activités exécutées par le secrétariat dans le domaine de la population au cours de la période biennale 1994-1995. Y sont également examinés le programme de travail approuvé pour 1996-1997 et le projet de programme pour 1998-1999, dans le cadre de l'orientation générale dictée au secrétariat par les organes délibérants, en ce qui concerne notamment le Programme d'action de Kilimandjaro, la Déclaration de Dakar/Ngor sur la population, la famille et le développement durable ainsi que le Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994.
5. S'agissant tout particulièrement de la présente session, l'attention est appelée sur la responsabilité de la Conférence des planificateurs, statisticiens, démographes et spécialistes de la population et de l'information africains, laquelle, en tant qu'organe subsidiaire de la Commission, aura pour responsabilité de discuter d'autres besoins et priorités que pourraient exprimer les Etats membres.
6. Au cours de la période 1994-1995, les Etats membres ont poursuivi l'exécution de programmes d'ajustement structurel. Les préoccupations relatives à la restructuration des économies et à la mise en place de nouvelles règles organisationnelles concernant le processus

¹ A/48/6/Rev.1, chapitre 15.

décisionnel n'ont guère laissé de temps à l'examen des problèmes à long terme. Toutefois, les questions démographiques ont suscité un plus grand intérêt parmi les décideurs, du fait notamment que ceux-ci en ont davantage pris conscience et des relations d'interdépendance qu'elles entretiennent avec le développement. Tout cela a coïncidé avec l'intensification des travaux préparatoires, puis la tenue, de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) au Caire en septembre 1994.

7. Cette évolution est allée de pair avec les changements dans la façon dont les pouvoirs publics africains perçoivent les problèmes démographiques puisqu'on est passé d'une situation de "laisser faire" à une prise en charge réelle de ces questions. En conséquence, les services que les gouvernements sont en droit d'attendre des organismes d'aide devront être adaptés aux nouveaux besoins.

II. Exécution du programme de travail 1994-1995.

8. Le programme de travail 1994-1995 a continué d'être axé sur les problèmes de population, conformément aux besoins des Etats membres énoncés dans le Programme d'action de Kilimandjaro concernant la population africaine et le développement autonome, dans la quatrième Stratégie des Nations Unies pour le développement, dans la Déclaration de Dakar/Ngor et dans le Plan d'action de la CIPD. Parmi les domaines couverts par le programme de travail, figurent la répartition de la population, les politiques et plans relatifs à la population et la formation au niveau régional. En outre, les travaux de recherche sur la dynamique de la population, l'intégration des facteurs démographiques dans les plans et politiques de développement national, la collecte et la diffusion de l'information sur la population ont continué d'être un important volet du programme de travail.

9. Plus précisément, ce programme a porté sur des questions destinées à faciliter l'intégration des facteurs démographiques dans les plans de développement socio-économique de la région; a contribué à la formulation et à l'exécution de programmes et de politiques de population adaptés; à mettre en place ou à renforcer des systèmes nationaux d'information sur la population; à analyser et à exploiter les données démographiques; et à former le personnel requis. En outre, des travaux de recherche ont été menés concernant l'évaluation des programmes de planification familiale et d'espacement des naissances, la fécondité, la mortalité, la répartition de la population et l'urbanisation.

10. L'exécution du programme a donné des résultats intéressants, comme on peut le voir dans les paragraphes qui suivent.

A. Services fournis aux organes délibérants

10. a) Six rapports ont été présentés à la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains, à sa huitième session tenue à Addis-Abeba au mois de mars 1994.

Il s'agit des documents suivants :

- i) Mise en oeuvre du Programme d'action de Kilimandjaro et perspectives d'un développement durable dans les Etats membres de la CEA;

- ii) Etude comparative sur les programmes relatifs à la planification familiale et à l'espace des naissances dans les Etats membres de la CEA;
- iii) Conséquences démographiques et sociales du vieillissement dans les Etats membres de la CEA;
- iv) Conséquences socio-économiques et démographiques du VIH/sida et autres pandémies dans les Etats membres de la CEA;
- v) Activités en matière de population pendant la période 1992-1993, examen du programme de travail pour la période 1994-1994 et examen du programme de travail provisoire pour la période 1996-1997;
- vi) Préparatifs de la Conférence internationale de 1994 sur la population et le développement : La Position commune africaine;
 - b) Rapport à la Conférence des ministres responsables du développement économique et social sur les activités de suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994.

b. Publications

La Division de la population a fait paraître les publications suivantes :

1. **Publications en série :**

- i) Bulletin d'information sur la population en Afrique

No. 65 (janvier-juin 1994) - préparatifs de la CIPD 1994.

No. 66 (juillet - décembre 1994)

No. 67 (janvier - juin 1995)

No. 68 (juillet - décembre 1995)

Ce bulletin contient des articles et d'autres nouvelles sur les problèmes démographiques et fait office de rapport de situation sur les activités à caractère démographique en Afrique. Il paraît deux fois par an, en anglais et en français. Au cours de la période considérée, les numéros suivants sont parus :

- ii) Série d'études sur la population africaine. Le numéro 12 a été publié en 1994.

Cette série présente les résultats des travaux de recherche menés par le secrétariat de la CEA, ou en son nom, par des consultants. Paraissant en anglais, elle s'adresse à une audience spécialisée composée de chercheurs et d'universitaires. Le numéro actuel a été exclusivement consacré à la question de l'intégration des facteurs de population dans la valorisation des ressources humaines, l'accent étant mis en particulier sur la planification dans le secteur de l'éducation.

2. Publications spéciales :

15. Les publications suivantes ont été parachevées :

i) Implications de la structure par âge de la population sur l'utilisation des ressources et la sécurité sociale, eu égard à l'atténuation de la pauvreté dans les Etats membres de la CEA [ECA/POP/TP/95/3 b)/1]

16. Cette étude passe en revue la façon dont les pouvoirs publics africains perçoivent certains facteurs démographiques en relation avec les programmes de développement socio-économique dans un contexte marqué par la rareté des ressources; elle évalue également la situation des plans de sécurité sociale en relation avec la structure par âge de la population et la dynamique démographique ainsi que les incidences de la structure par âge de la population sur les débouchés en matière d'emploi et les ressources alimentaires.

ii) Evaluation des arrangements en matière d'infrastructures existantes pour l'intégration des variables démographiques dans la planification du développement dans les Etats membres de la CEA [ECA/POP/TP/95/3 b)/2]

17. Il s'agit d'un répertoire des arrangements institutionnels qui constitue une base de données utile dans le processus d'intégration des facteurs démographiques dans les plans de développement. Ce répertoire permet également aux Etats membres de faciliter, par le biais d'ajustements périodiques (sur la base d'expériences menées par d'autres pays), la mise en place d'une structure autonome de gestion des programmes nationaux de population. Dans cette publication, il est également procédé à l'évaluation des arrangements institutionnels existants mis en place pour promouvoir les programmes nationaux de population dans les Etats membres de la CEA.

18. Pour l'élaboration de cette publication, les sources des informations recueillies par la CEA sont les suivantes : i) correspondances directes avec les Etats membres; ii) les rapports disponibles du FNUAP sur l'analyse du programme et l'élaboration de la stratégie (APES); iii) les rapports nationaux préparés pour la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD); et iv) les rapports de missions effectuées par la CEA dans un certain nombre d'Etats membres choisis en vue d'avoir des discussions et d'échanger des points de vue ainsi que de la documentation sur cet aspect du processus de l'intégration des facteurs démographiques dans la planification du développement (IPPD). L'analyse des informations recueillies fait apparaître que les structures institutionnelles se divisent en trois grands groupes : celles concernant la formulation d'une politique de population; celles relatives à la mise en oeuvre des politiques; et celles ayant trait à la décentralisation de ce processus du niveau national au niveau "sous-national".

19. Pour promouvoir une véritable intégration, l'étude recommande, entre autres, l'établissement de critères clairs de création de ces institutions, l'élaboration de mandats spécifiques pour chaque élément de la structure et la fixation des mécanismes de collaboration entre les différents éléments.

iii) Evaluation des progrès réalisés en ce qui concerne la réduction de la mortalité et l'objectif de la "Santé pour tous d'ici à l'an 2000" dans certains Etats membres de la CEA [ECA/POP/TP/95/3 b) 4]

20. Cette étude évalue la capacité des Etats membres de la CEA à atteindre l'objectif de la "Santé pour tous d'ici à l'an 2000". Elle porte sur les pays de l'Afrique de l'Ouest. Selon les

prévisions démographiques, pour la plupart de ces pays, les niveaux souhaités de mortalité seront en deçà des objectifs de ce projet et même en deçà des objectifs recommandés par la Déclaration de Dakar/Ngor. De nombreux facteurs ont concouru au relâchement des efforts tendant à améliorer les conditions sanitaires des populations et donc à réduire les niveaux de mortalité. Parmi les facteurs qui n'ont pas permis d'atteindre les objectifs figurent : l'accroissement de la pauvreté, la fragilité des économies africaines, auxquelles s'ajoutent une formulation et une mise en oeuvre inadéquates des politiques de santé, la mauvaise interprétation du concept de "Stratégie de soins de santé primaires" adoptée en vue d'atteindre les objectifs mondiaux de "Santé pour tous d'ici l'an 2000", la résurgence des maladies évitables résistant aux médicaments, et enfin, l'apparition de nouvelles maladies telles que le virus de l'immunodéficience humaine responsable du syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida) pour lequel aucun remède n'est envisageable dans l'immédiat.

iv) Modes, causes et conséquences de la migration des femmes dans la planification du développement dans certains Etats membres de la CEA. [ECA/POP/TP/94/3 B0/2];

21. Cette étude analyse les modes, causes et conséquences de la migration des femmes. Il s'agit d'une analyse globale et d'études de cas concernant le Lesotho, la Namibie et le Zimbabwe. Des recensements de la population et des études portant sur des ménages, récemment effectués, démontrent que le nombre de femmes dans les mouvements de migrations interne et internationale ne cesse d'augmenter. Dans certains types de mouvements, elles constituent même la majorité. Des enquêtes par sondage sur les motivations des migrants ont démontré que les mouvements migratoires s'expliquaient pour une large part par des raisons économiques pour les hommes et par des raisons matrimoniales pour les femmes, ces dernières devant accompagner ou rejoindre leur époux.

v) Population et développement durable, avec un accent particulier sur les liens entre environnement, urbanisation et migration dans les Etats membres de la CEA

22. Cette étude passe en revue la mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor au regard des difficultés mises en évidence dans les Stratégies africaines pour Action 21 en matière de maîtrise de l'évolution et des pressions démographiques. L'étude met d'abord en lumière les relations d'interdépendance entre population, environnement et développement en Afrique avant de passer brièvement en revue les activités liées à la population et au développement menées par plusieurs gouvernements africains pour faire face aux défis qui se posent à leurs pays. La valorisation des ressources humaines ainsi que la réduction du taux d'accroissement de la population constituent, au regard de cette étude, des facteurs fondamentaux sur la voie d'un développement durable des pays africains. Les obstacles rencontrés dans la mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor sont également soulignés et des recommandations faites aux gouvernements africains et à la communauté internationale en vue d'accélérer la mise en oeuvre de cette Déclaration.

vi) Etudes dans les Etats membres de la CEA sur la grossesse des adolescentes, ses conséquences socio-économiques et sanitaires et les mesures visant à réduire l'ampleur du problème, avec une attention particulière pour les filles qui abandonnent leurs études [ECA/POP/TP/94/3 b)/3]

23. Cette étude comparative sur la grossesse des adolescentes porte sur 23 pays africains. Elle repose sur des données recueillies lors d'enquêtes sur la population et la santé. Elle analyse les niveaux, tendances et déterminants de la fécondité chez les adolescentes ainsi que ses conséquences

socio-économiques et sanitaires. L'étude révèle l'importance de la prévalence des grossesses d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans dans les pays visés ainsi que la précocité des relations sexuelles et la faiblesse de l'utilisation de moyens contraceptifs. Parmi les conséquences socio-économiques de la grossesses des adolescentes établies dans cette étude, figurent : les déperditions scolaires, les conséquences sur le plan de la santé (complications à l'accouchement, avortements, importance des taux de mortalité infantile et maternelle à l'accouchement, importance des niveaux de mortalité infantile à la naissance). L'étude s'achève par différentes recommandations à l'intention des gouvernements africains, des ONG et des donateurs dont l'objectif est de réduire l'ampleur du problème.

vii) Répertoire statistique sur l'utilisation et la pratique de la contraception dans les Etats membres de la CEA [ECA/POP/TP/95/3 B)/1];

24. Il s'agit d'une mise à jour du répertoire de 1990. Ces statistiques font ressortir les éléments suivants. Les méthodes contraceptives semblent largement connues des hommes et des femmes, mais leur utilisation reste très faible dans la plupart des pays; là où les données sont disponibles, en règle générale, l'utilisation des contraceptifs se répand; la plupart des femmes ont recours à la contraception après avoir donné naissance au nombre d'enfants souhaité, généralement plus de cinq, dans la plupart des pays; les couples évoquent très peu les questions de planification familiale; les besoins de planification familiale, tant en ce qui concerne l'espacement que la limitation des naissances, ne sont pas comblés; la majorité des femmes n'utilisant pas de moyens contraceptifs ont déclaré qu'elles n'avaient pas l'intention de recourir à la contraception; la raison la plus communément avancée à cet égard est le souhait d'avoir davantage d'enfants. Certaines recommandations spécifiques reposant sur les statistiques présentées sont données dans le contexte de la mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor.

viii) Objectifs des programmes de planification familiale en matière de réduction de la fécondité et de comportement procréateur dans les Etats membres de la CEA [ECA/POP/TP/94/3(bO)/4]

25. La plupart des pays africains se sont déclarés très préoccupés par les conséquences de la fécondité élevée, de l'accroissement de la population et de la mortalité sur le développement socio-économique et le bien-être des populations. L'étude met l'accent sur les objectifs des programmes de planification familiale dans le contexte de la réduction de la fécondité et de l'amélioration du comportement procréateur. De plus en plus de pays africains mettent actuellement en oeuvre des programmes de planification familiale entrant dans le cadre de leur développement socio-économique afin d'atténuer les tendances démographiques et d'améliorer les conditions socio-économiques de leurs populations. Sur la base des informations contenues dans des rapports, études et publications, selon les données recueillies auprès des utilisateurs finaux, ces derniers ont mis en relief l'utilité et la pertinence de l'étude pour leurs activités.

C. Documentation technique

26. La Division a, au moyen du logiciel Paradox, conçu et mis en place une base de données sur les politiques démographiques, la mortalité et la morbidité, la fécondité, la répartition de la population et l'urbanisation, et la planification familiale. Les retards enregistrés dans le domaine du recrutement ont cependant rendu plus délicate la tâche de mise à jour de cette base de données.

D. Activités opérationnelles

27. La Division a fourni des services consultatifs aux Etats membres dans le domaine de la collecte et de l'analyse des données relatives à la population ainsi que dans celui de la formation par le biais de ses conseillers rattachés aux équipes régionales d'appui technique du FNUAP basées à Harare (Zimbabwe), Addis-Abeba (Ethiopie) et Dakar (Sénégal). Parmi les pays qui ont bénéficié de ces services pour la période considérée, on peut citer : la Guinée-Bissau qui a reçu une assistance technique et analytique dans le cadre d'un atelier de formation sur l'analyse démographique du recensement de la population et de l'habitat de 1991 (15-28 octobre 1994); la Namibie qui a bénéficié de l'appui d'un conseiller régional lors de la collecte et de l'analyse de données à mi-parcours du recensement de la population et de l'habitation de 1991 (du 22 août au 9 septembre 1994); la Sierra Leone qui a bénéficié d'un soutien lors de l'examen de certaines parties du rapport analytique du recensement de 1985 (du 15 août au 7 septembre 1994); le Ghana qui a bénéficié d'un appui lors de l'analyse de données de recensement et d'études (du 31 octobre au 25 novembre 1994); et le Swaziland qui a accueilli une mission chargée de la collecte et de l'analyse de données du 18 octobre au 4 novembre 1994.

E. Coordination, harmonisation et liaison

28. La Division a pris part à deux séances de la réunion du Groupe de travail interinstitutions du Comité administratif de coordination, consacrée à l'examen des estimations et des projections démographiques. Elle a également participé à une réunion du Groupe consultatif interinstitutions du FNUAP, à une session de la Commission de la population et à une réunion de la Commission de la population et du développement (nouvelle appellation de la Commission de la population).

29. Coopération avec l'OUA et la BAD en matière de population

- Consultation régulière de la Commission africaine de la population sur des questions techniques de suivi de la politique de population;
- Consultation sur le suivi et l'organisation de l'atelier tenu à Abidjan; mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor et du Programme d'action de la CIPD (6-9 juin 1995);
- Coopération avec l'IPPF (Fédération internationale pour la planification familiale) et le Projet panarabe en faveur des mères et des enfants (PAPCHILD) sur la collecte et l'analyse de données démographiques (Beyrouth, Liban, 14-16 février 1994);
- Coordination avec le FNUAP en liaison avec la Conférence internationale sur la population et le développement;
- Participation aux réunions préparatoires de la CIPD.94 et à la CIPD du Caire de septembre 1994 qui a donné lieu à un programme d'action;
- Appui aux services fonctionnels d'une réunion de la Commission nationale de la population (mai 1994);
- Participation à la réunion de l'équipe spéciale interorganisations sur les services de soutien technique du FNUAP (New York, 12-16 décembre 1994);

- Coopération avec la Commission de la population sur la CIPD.94;
- Participation à la vingt-septième session de la Commission de la population sur les préparatifs de la CIPD 1994 et appui aux représentants africains pour définir leur position;
- Coopération avec la Commission économique pour l'Europe dans le domaine des études sur les migrations internationales entre l'Europe et les Etats membres de la CEA;
- Coopération avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies en liaison avec les réunions de la Commission de la population et du développement;
- Coopération avec le FNUAP concernant le programme de population dans la région, en particulier l'existence de contacts réguliers concernant les opérations menées par le RIPS et l'IFORD et participation à la réunion du Conseil d'administration (Addis-Abeba, 9 et 10 mai 1995);
- Participation aux réunions de l'équipe spéciale interorganisations, des équipes d'appui technique et de la Commission de la population et du développement concernant différentes questions politiques et techniques liées aux programmes de population mis en oeuvre dans la région (New York, 21 février - 3 mars 1995);
- Participation aux travaux du sous-comité interinstitutions du Comité administratif de coordination portant sur des projets de population (juillet 1994).

F. Formation au niveau régional

30. Il y a lieu de rappeler que le rôle de la CEA en tant qu'agent d'exécution pour le financement du FNUAP a cessé à la suite des modifications apportées aux statuts des deux instituts régionaux. Le Secrétaire exécutif continue cependant de présider la réunion des conseils d'administration et la CEA est toujours membre du Conseil consultatif.

31. Le RIPS dont le siège est à Accra (Ghana) a poursuivi l'exécution de ses programmes de formation et de recherche : Master of Arts (M.Phil.) en études démographiques d'une durée de 12 mois; Master of Philosophy (M.Phil) et Doctor of Philosophy (Ph.D) en études démographiques, tous couronnés par l'obtention d'un diplôme de l'Université du Ghana.

32. Les activités de formation et de recherche de l'Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD) comprennent notamment des cours de formation en études démographiques d'une durée de deux ans.

33. Les publications des deux instituts fournissent davantage d'informations sur leurs activités et problèmes.

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL 1996-1997

34. Le programme de travail 1996-1997 portera sur les questions de population en relation avec les besoins des Etats membres, par exemple ceux exprimés dans la Déclaration de Dakar/Ngor, le Programme d'action de la CIPD 1994, le nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (UN-NADAF) et Action 21.

35. Concrètement, les domaines suivants seront couverts : faciliter l'intégration des facteurs démographiques dans la planification du développement socio-économique; fournir un soutien en matière de formulation et de mise en oeuvre des programmes et politiques en matière de population, de création ou de renforcement des systèmes nationaux d'information, d'analyse et d'utilisation des données démographiques ainsi que de formation du personnel nécessaire dans ce domaine. De plus, des études, des ateliers et séminaires sur la recherche et/ou la formation seront organisés pour examiner la perception et l'évaluation de la planification familiale et des programmes d'espacement des naissances, de la fécondité, de la mortalité, de la répartition de la population et de l'urbanisation, du rôle et de la condition de la femme, de la population et de l'environnement, et de la mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor et du Programme d'action de la CIPD 1994.

3. Activités

1. Coopération internationale

36. Coopération avec le RIPS, l'IFORD et d'autres institutions sous-régionales et ONG dans le domaine de l'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes sur le réseau africain de population.

2. Services fournis aux organes délibérants

2 a) Documentation à l'intention des organes délibérants

37. Rapports à la neuvième session de la Conférence conjointe des planificateurs, statisticiens et spécialistes de la population et de l'information africains (premier trimestre 1996).

- i) Rapport intérimaire sur la mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor et du Programme d'action de la CIPD de 1994 dans les Etats membres de la CEA;
- ii) La planification familiale telle que perçue dans le contexte des valeurs socio-économiques et culturelles dans certains Etats membres de la CEA;
- iii) Evaluation des problèmes et politiques associés à l'environnement urbain certains Etats membres de la CEA;
- iv) Activités de la CEA en matière de population en 1994-1995, examen du programme de travail approuvé pour 1996-1997 et programme de travail provisoire pour 1998-1999.

2 b) Rapport à la Conférence des ministres de la CEA

- i) Rapport sur les questions de population dans les Etats membres de la CEA (1996).

2 c) **Services fonctionnels**

- i) Deuxième réunion du Comité de suivi de la mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor (quatrième trimestre de 1996);
- ii) Réunion du groupe spécial d'experts pour examiner les mesures liées aux problèmes d'hygiène en milieu urbain dans les Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1997).

3. **Publications**

a) Publications en série

- i) Guide démographique de l'Afrique, 1997 (quatrième trimestre de 1996);
- ii) Bulletin d'information sur la population en Afrique (deux numéros, 1996; deux numéros, 1997);
- iii) Série d'études sur la population africaine (quatrième trimestre de 1996).

b) Publications spéciales

- i) Mise en oeuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor et du Programme d'action de la CIPD 1994 (quatrième trimestre de 1996);
- ii) Etude comparative sur la gestion des programmes de planification familiale dans certains pays africains (quatrième trimestre de 1997);
- iii) L'environnement urbain et la santé dans les Etats membres de la CEA (deuxième trimestre de 1997);
- iv) Evaluation des progrès réalisés en ce qui concerne la réduction de la mortalité dans le cadre des objectifs de la "Santé pour tous d'ici à l'an 2000", l'accent étant mis en particulier sur la mortalité infantile et maternelle dans les Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1996);
- v) Lien entre la mortalité infantile et juvénile, les facteurs socio-économiques et la fécondité dans les Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1997);
- vi) Population et conflits dans les Etats membres de la CEA (quatrième trimestre de 1997).

4. **Activités opérationnelles**

a) Services consultatifs

Missions consultatives auprès des Etats membres pour la mise en oeuvre des politiques de population.

b) Formation de groupe, notamment par des séminaires, des ateliers et l'octroi de bourses

- i) Atelier sur l'intégration des facteurs de population dans le processus de développement (1997);
- ii) Séminaire sur les modèles, causes et conséquences des migrations féminines dans les Etats membres de la CEA (1997);
- iii) Atelier sur la fécondité chez les adolescentes en Afrique : évaluation, causes, conséquences et enseignements (1997).

5. Coordination, harmonisation et liaison

- i) Participation à la réunion du groupe de travail interinstitutions du Comité administratif de coordination consacrée à l'examen des estimations et des projections démographiques - activité continue;
- ii) Participation à des réunions du Conseil d'administration, du groupe consultatif interinstitutions du FNUAP, des MULPOC, de la Commission de la population et d'autres organismes et organisations.

V. EBAUCHE DU PROGRAMME DE TRAVAIL 1998-1999

38. Le Comité souhaiterait proposer de nouvelles priorités et de nouvelles activités allant dans le sens des besoins des Etats membres à l'issue des importantes conférences qui se sont récemment tenues, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et de développement (Rio, 1992), la Conférence internationale sur la population et le développement (le Caire, 1994), le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995), la Conférence de Beijing sur les femmes (1995) et la prochaine Conférence d'Istanbul sur les établissements humains (1996).

39. En proposant ces nouvelles priorités et activités, la Conférence souhaiterait prendre note des progrès accomplis à ce jour par les Etats membres en matière de population, de disponibilité des données, mais également des importants objectifs et recommandations énoncés dans les différents instruments adoptés dans des instances internationales, en particulier la Déclaration de Dakar/Ngor sur la population, la famille et le développement durable.